

	 solidarit'eau suisse	<b>SES_06</b>
	<i>Template 2<sup>e</sup> opinion - EN</i>	

**Nouvelle Planète / Projet de mise en place d'une adduction d'eau gravitaire dans le village d'Anorambe, commune rurale d'Ambatomanjaka, région d'Itasy,**

**2<sup>ème</sup> opinion AGUASAN**

<b>Recommandation (conclusions de l'appréciation)</b>
La demande est recommandée pour être financée à travers SES dans les limites du cofinancement maximal (80%) prévu. Le projet est pertinent, contextualisé, faisable, adopte une approche WASH/environnement appropriée avec de bonnes perspectives d'atteindre les résultats escomptés, tout en s'inscrivant dans une dynamique de partenariats établis ainsi que de projets déjà réussis et durables dans la région. Une attention particulière devrait être accordée aux risques identifiés ci-dessous, c.à.d. la pérennité des sources d'eau, la viabilité financière de la gestion des infrastructures et l'inertie de changements de comportements réels nécessitant un accompagnement et un suivi des effets au-delà de la relativement courte durée des réalisations physiques.
<b>1. Pertinence (bien-fondé) du projet</b>
La totalité des bénéficiaires du projet vivent en dessous du seuil de pauvreté, en zone difficile d'accès, non-électrifiée et sans structures de santé. Les femmes et enfants surtout ravitaillent aujourd'hui le village en eau à partir de sources non-protégées distantes et un puits insalubre. En matière d'assainissement, le taux de défécation à l'air libre est à plus de 30% et les déchets non-recyclables dispersés. L'hypothèse d'impact (eau/environnement sain → réduction prévalence maladies hydriques / temps consacré à corvée d'eau → augmentation temps libre pour AGR / autonomie femmes / scolarisation filles → réduction pauvreté) y est plausible. L'initiative répond à une demande des autorités locales appuyées par le service régional de l'eau. Il s'inscrit dans un programme plus large visant toute la commune et est identifié à la base de connaissances/expériences de longue date de la zone et de ses besoins/potentiels.
<b>2. Objectifs (et indicateurs) sont-ils SMART? (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, définis dans le Temps)</b>
Les objectifs/indicateurs de réalisation (adduction d'eau fonctionnelle, latrines construites, déchetteries en place, ha reboisées, comité d'eau avec responsables formés, population sensibilisée) sont clairement établis, ambitieux face au délai imparti mais atteignables. Les objectifs/indicateurs de changement des connaissances/comportements hygiène et environnement (résultat des formations/sensibilisations) ne sont pas assez spécifiques et ne pourront pas être vérifiés clairement à la fin des 12 mois de projet déjà. Les garants de la durabilité (p.ex. performance du comité d'eau, faculté des techniciens/responsable, régularité des travaux communautaires) pourront être validés après une période d'au moins deux à trois ans seulement. Aussi, l'objectif selon lequel le village dispose d'une politique de protection de l'environnement est louable, mais ne semble pas être l'objet direct des activités prévues, donc d'une action notoire.
<b>3. Approches proposées</b>
L'approche communautaire-professionnelle proposée attribue des rôles et responsabilités claires et adéquates aux acteurs clés (équipe projet/consultants, autorités villageoises, Mairie, formateurs, comité transitoire/eau, entrepreneur, techniciens, pépiniéristes, responsables bornes fontaines, service de l'eau régional) dans la conception, réalisation et gestion des interventions et infrastructures. La structuration communautaire suit une approche équilibrée au niveau genre, mais il n'est pas précisé si l'approche sera prise en compte au niveau des actions scolaires (santé et hygiène menstruelles ainsi qu'intimité des jeunes filles). Les aspects techniques et environnementaux (améliorées en fonction des années d'expérience) correspondent aux bonnes pratiques et standards – y compris la protection de la ressource en eau (reboisement/déchetteries) - mais n'apprécient pas de manière circonstanciée la pérennité des sources à capter et le suivi de la potabilité de l'eau. Aussi, si le modèle de financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures est clairement établi et praticable, sa viabilité et pérennité ne sont pas illustrées avec des chiffres.
<b>4. Résultats attendus du projet et leur durabilité escomptée</b>
La couverture des besoins en eau de boisson pour toute la population ainsi que l'augmentation du taux d'accès aux latrines sont les résultats les plus importants prévus. Les modèles proposés offrent de bonnes garanties de durabilité. Au-delà de la conception-réalisation des installations selon les meilleures pratiques, les gages de durabilité de l'action et de l'impact recherché sont le changement effectif de comportement des villageois et la viabilité financière des installations. En ce qui concerne le premier aspect, les formations/sensibilisations semblent être trop ponctuelles et limitées à la courte durée de l'intervention. En ce qui concerne la viabilité financière, une vision plus avancée est cruciale. A ce stade, il n'y a pas de garantie de la poursuite au niveau communautaire, et on peut penser que cela sera dépendant du dynamisme de personnes-clé au niveau local. Nouvelle Planète peut compter sur une longue expérience spécifique et partenariats en la matière, ainsi que dans la réalisation de projets à Madagascar et ailleurs.
<b>5. Risques et mesures de mitigation</b>
Certains risques sont identifiés surtout liés aux changements de comportement nécessaires à la réussite du projet. Le risque de jalousie entre ménages a été identifié et le maillage des infrastructures a pris en considération la nécessité d'un accès équitable aux bornes fontaines. Des mesures ont été prises pour ne laisser personne de côté. Ainsi les principaux risques socio-organisationnels sont clairement identifiés et adressés. Les formations y relatives devraient toutefois inclure des modules de mitigation et gestion des conflits entre membres, villageois et externes. Les défis, risques et stratégies relatifs aux aspects financiers ne sont pas explicités. Les montants assumés des contributions

nécessaires pour le recouvrement durable des coûts d'exploitation ne sont ni spécifiés ni analysés en fonction de la capacité de paiement des familles et du pourcentage de leur revenu moyen qu'ils représentent. Le risque technique d'une possible variabilité voire baisse interannuelle du débit des sources d'eau n'est pas explicité. Des séries chronologiques prolongées de mesures de débits ou d'observations y relatives permettrait de qualifier ce risque. Les captages déjà réalisés et suivies dans la même zone seraient des proxys utiles.

#### **6. Relation entre inputs (intrants) et outputs**

Le coût de l'intervention par bénéficiaire direct est budgétisé à CHF 49.- pour l'approvisionnement en eau potable (1'060 personnes) et CHF 30.- pour l'hygiène et assainissement (848 personnes), donc favorablement bas et adéquats pour le contexte prévalant, type d'installations prévues et le niveau de service fourni. La contribution financière local est de 5% environ. Ces inputs seront largement dépassés par les outputs quand le projet atteint l'ensemble de ces résultats et effets attendus.

#### **7. Remarques**

-

#### **Date et Auteur de la 2<sup>ème</sup> opinion avec détails de contact**

26.10.2023, Roger Schmid (PF AGUASAN), Skat Consulting, St. Gallen, [roger.schmid@skat.ch](mailto:roger.schmid@skat.ch), +41 71 228 54 38